Comité central FMH

Nouvelles du Comité central

Lors de sa séance du mois d'octobre 2006, le Comité central de la FMH a...

- délibéré sur la prise de position de la FMH concernant la carte d'assuré et adopté une version définitive de ce document à l'attention de l'OFSP (vous trouverez dans la présente édition du BMS un résumé de cette prise de position publié récemment sous forme de communiqué de presse);
- approuvé une prise de position concernant la révision partielle de l'Ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) – prise de position qui porte sur la copie de facture dans le système du tiers payant, sur le retard dans le paiement des primes et la suspension des prestations, et qui prend en compte la convention déjà signée entre santésuisse et la FMH (Convention sur le contrôle et le pilotage des prestations et des prix concernant le TARMED dans le domaine de la LAMal);
- décidé de réagir contre le projet des assureurs qui vise à priver la FMH du droit de participer à la direction stratégique de SwissDRG;
- approuvé des propositions de modifications du code de déontologie de la FMH (adaptation aux statuts révisés), et décidé de trouver un nouveau nom, en allemand, pour le Conseil suisse de déontologie, nom qui sera ensuite soumis à la Chambre médicale;
- décidé de proposer quelques modifications au projet de Règlement d'exécution de la FMH

- actuellement soumis à consultation. Il s'agit en l'occurrence de la procédure d'admission pour membres ordinaires, du principe de milice appliqué au CC, et de la fixation des tâches des commissions instaurées par le Comité central;
- pris connaissance du rapport de révision positif concernant la banque de données de la valeur intrinsèque de la FMH;
- pris connaissance du fait que les Drs Pierre-François Cuénoud, Franco Muggli, François Ansermet et Patrick Haemmerle sont annoncés comme nouveaux délégués au sénat de l'ASSM (à partir du 1^{er} janvier 2007);
- confirmé l'élection du Dr Peter Tschudi, Urdorf, au poste de vice-président des délégués aux questions des assistantes médicales à partir du 1^{er} janvier 2007;
- pris connaissance de la situation actuelle du projet de carte de professionnel de santé (Health Professional Card [HPC]) et chargé la secrétaire générale d'élaborer une proposition de financement;
- chargé un groupe de travail d'élaborer un instrument de conduite pour le Comité central dans le but de fixer des priorités stratégiques et de disposer d'un contrôle de gestion efficace.

